

**COMPTE-RENDU DE
LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR n°87/NP**

REUNIE LE 7 NOVEMBRE 2016 à 18 H 30
Stade Blériot

Présents: Norbert PERREUX, Bernard BEDUCHAUD, Badrédine BELMEDJAHED, Daniel CHAIRON, Carmen CHOQUE, Alain GOGIBUS, Jean-Pierre MARNEF, Francine PERREUX, Jean-Charles PRIN, André RICHEZ, Teddy TORLET, Claudette VOLVERT.

Absents excusés : Christophe GHYLLEBERT, Cédric MARTIN, Jacqueline RICHEZ.

Absent non excusé : Julien STRYJEK.

1. Approbation du CR de la réunion n° 86 :

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des participants.

2. Bilan du Championnat de France Fédéral :

Toutes les subventions n'ont pas encore été versées, le compte définitif n'est pas établi mais nous connaissons les montants. Nous avons demandé 2 000 € au CNDS mais nous n'avons que 500 € d'attribués pour le championnat de France.

Le déficit pour la Compagnie est de 7 005,85 €, par contre la valeur de nos stocks a progressé d'environ 18000 euros. Le montant de nos actifs s'élève maintenant à plus de 72000 euros.

Nous avons perdu environ 3 000 € avec l'arrivée des gens du voyage à la fin de la compétition, beaucoup de participants sont partis rapidement sans prendre leur repas et sans acheter de provisions pour la route. 17 centres de cibles en mousse prêtés lors du championnat ont été rachetés chez Archerie de Champagne pour être restitués au club de Rethel. Avec la vague de chaleur pendant le championnat, les centres des cibles se sont ramollis et ont dû être changés plus rapidement que prévu.

La ville de Reims nous a octroyé une subvention de 3 500 € sur les 6000 € demandés. Par contre, toutes les locations que ce soit les terrains des Eglantines, les chaises, les bancs, les tables, les barrières, ainsi que les frais d'impression de nombreuses affiches ne nous ont pas été facturés.

Nous avons demandé 4 000 € au conseil départemental qui nous a donné 1 030 €.

Le conseil régional nous a alloué 2 961,60 € sur les 4 000 € demandés.

Le Crédit Mutuel nous a subventionné à hauteur de 500 € pour le championnat et nous a donné 250 € pour l'achat de la tenue de club et nous espérons avoir davantage l'année prochaine.

3. Bilan provisoire de la rentrée, licences et écoles de tir :

La compagnie à ce jour a 118 adhérents dont 33 % de femmes et 29 % de jeunes.

Mercredi : avec la séparation des groupes, les écoles fonctionnent bien. Les jeunes bons tireurs seront réintégrés avec les adultes. D'ici 15 jours à 3 semaines tout le monde sera ensemble.

Vendredi : école de tir pour les adultes qui ne peuvent pas venir le mercredi.

4. Suivi du budget 2016:

Situation du budget au 7 novembre :

Nous avons dépensé plus que nos recettes, nous en sommes à - 6 781,88 €. Nous devons recevoir 1 500 € du CNDS courant décembre et le reste de la subvention du CR Grand Est, un peu plus de 1000 €.

La Compagnie a fait des économies sur le poste activités sportives.

Le reste du Champagne qui nous a été donné lors du Championnat de France Fédéral sera utilisé pour les différentes activités conviviales de la Compagnie.

Nous arrêterons les comptes au 15 décembre pour permettre à nos vérificateurs d'examiner les comptes avant l'assemblée générale du 7 janvier 2017.

5. Calendrier saison 2017 :

Le tir 3D aura lieu le 2 avril 2017 à FRESNES LES REIMS et le tir campagne le 23 avril au parc de Champagne.

Le 8 avril : tir à l'oiseau

Le 18 juin: fita / fédéral à Blériot.

6. Dossiers en cours :

La réunion des présidents de clubs de la Ligue Champagne Ardenne a eu lieu à CHALONS samedi 5 novembre.

Bilan de la saison : beaucoup de podiums dans la ligue, et de médailles d'or.

Sur le site de la ligue nous pouvons consulter les comptes-rendus de toutes les réunions qui se sont déroulées pour la mise en place du CRTA Grand Est.

Le Comité Régional de tir à l'arc Grand Est sera créé lors de l'AG Extraordinaire du 14 janvier 2017, le même jour que notre concours jeunes. Bernard représentera la Compagnie.

Le scrutin se fera sur liste bloquée (25 personnes). Le 1er de la liste sera le président. Aucun nom de la liste ne pourra être raturé.

Pour la Champagne Ardenne Aurélie MILLET se présente.

La Ligue Champagne Ardenne sera dissoute le 10 décembre 2016. De ce fait, les comités départementaux auront plus de responsabilités à tous les niveaux (formation, calendriers, etc...).

Il y aura une uniformisation du prix des licences concernant la part des 3 anciennes Ligues. Il n'y a pas beaucoup d'écart entre la part que l'on paie actuellement à la ligue et la part du Comité Régional de Tir à l'Arc Grand Est qui sera de - 50 centimes.

Le coût de notre licence restera identique.

Avec le nouveau règlement 3D, la composition des cibles sur le parcours est changée.

Il faut déterminer les cibles en 4 groupes en calculant la surface des zones "blessé" et des zones "tué".

Sur 24 cibles, il faut :

- 4 cibles de groupe 1
- 6 cibles de groupe 2
- 8 cibles de groupe 3
- 6 cibles de groupe 4

Notre stock ne le permet pas. On empruntera sûrement des cibles 3D aux Archers Chalonnais pour assurer le concours du 2 avril. Les bénévoles serviront à acheter de nouvelles cibles qui nous font défaut actuellement.

Samedi 19 et dimanche 20 novembre nous avons notre concours à Prieur. Une affiche est préparée pour l'inscription des bénévoles.

Norbert a contacté le service des sports de la ville ainsi que le Maire-Adjoint par mail pour le dossier du pas de tir couvert : pas de réponse.

Il va donc appeler Monsieur LANDUREAU sur son téléphone portable.

7. Questions diverses:

Label :

La FFTA n'a pas pris en compte nos entraîneurs pour le calcul des points du label d'argent, dans la mesure où aucun d'entre eux n'a suivi le stage de recyclage. Marina DUBORPER devait l'organiser, mais n'en a pas eu le temps.

Norbert a donc pris contact avec l'Archery des Loups à VERZY et une convention a été signée avec Florent DEVAVRY son président, après accord du comité directeur des deux compagnies.

Les archers de Verzy pourront s'entraîner sur notre terrain de Blériot et nos archers sur le terrain de tir campagne de Verzy, les uns et les autres respectant les règles d'occupation de chacun des terrains.

La Compagnie d'Arc de REIMS disposant ainsi d'un terrain de parcours permanent, nous pouvons conserver notre label d'argent.

Prieur :

Les éclairages ont été changés, il n'en reste qu'un à changer.

Equipes jeunes ligue :

Nous n'avons qu'un seul archer jeune participant : Armelle LE BRAS.

Un cadeau a été offert à Daniel CHAIRON, membre du comité directeur très impliqué dans la Compagnie, à l'occasion de ses 80 ans et afin de le remercier de tous les services rendus depuis plus de 53 ans.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures.

La Secrétaire Générale,

Claudette VOLVERT

Le Président,

Norbert PERREUX